

Le mobilier médiéval du site de la Vergne à Sainte-Gemme

► Philippe Duprat

À l'occasion des travaux de réorganisation et de classement des réserves du Musée de la Vieille Paroisse, une caisse a attiré notre attention, car elle contenait un petit lot de céramique médiévale qui semblait cohérent. S'y ajoutaient d'intéressants éléments de cuir qui s'étaient parfaitement conservés après restauration.

Ce mobilier provient d'un site qui n'est pas inconnu, la « motte » de la Vergne. Elle est située « au sud-ouest du village de Blénac (commune de La Gripperie-Saint-Symphorien), à proximité du château moderne de Blénac et au nord du village de La Vergne (commune de Sainte-Gemme) ». Cette motte dite « du Vieux Château » est établie au milieu d'un sous-bois appelé « Les Brandes du Château ». L'objet du présent article n'est pas de revenir sur l'ensemble de la problématique de ce site énigmatique, dont Laurent Macé a minutieusement étudié les structures apparentes et l'histoire¹ : nous en reprendrons les conclusions générales afin de mieux contextualiser le mobilier archéologique recueilli lors d'un rapide sondage effectué en 1985.

Le site se présente sous la forme d'une motte vaguement circulaire, d'une hauteur d'environ 10 m, délimité au nord, à l'ouest et au sud par un petit cours d'eau (la course du Blénac) et donnant à l'est sur une vaste basse-cour dotée d'une enceinte et d'un fossé actuellement comblé par un dépôt naturel (fig. 1-2).

La plus ancienne mention d'un site fortifié dans le secteur date de 1242, dans un texte où Hugues de Lusignan qualifie le site de *domum de la Vergna*, auquel s'ajoutent deux mentions dans les *Enquêtes administratives d'Alphonse de*

Poitiers (1261 et 1266). Enfin Claude Masse, le géographe du roi, décrit le « fort de Blénac » et en donne le plan approximatif au début du XVIII^e siècle. Motte ? Maison forte ? Laurent Macé formule deux hypothèses : village de type castral dans la forêt de Baconnais (lieu d'importants déboisements à l'époque médiévale, en liaison avec la politique de mise en valeur et de défrichage du prieuré de Sainte-Gemme), ou petit site fortifié appartenant d'abord au comte de la Marche, puis fort dirigé par un châtelain dépendant du pouvoir royal.

Le sondage de 1985

Le sondage qui nous occupe a été réalisé le 17 août 1985 sous la direction de Christiane Perrichet-Thomas². Ce sondage consiste en une tranchée pratiquée au milieu de l'enceinte de la basse-cour, au sud-ouest, dans la parcelle 376, près de l'endroit « qui semblait être l'entrée » (fig. 1-2). La tranchée est creusée perpendiculairement à l'enceinte, depuis le som-

² Voir le *Rapport de sondage (Le Vieux château, Sainte-Gemme)* de Christiane Perrichet-Thomas (SRA, Poitiers), publié partiellement dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Région du Gua, année 1985*, non paginé. Christiane Perrichet-Thomas était accompagnée d'une équipe d'une douzaine de personnes. Outre la présence de nombreux membres de la Société Archéologique du Gua (parmi lesquels Pascal Ferchaud, Stéphane Gustave, Jacques Andréoli, et Eugène Arnaud), on reconnaît également Anne Audier, Camille Gabet et Michel Favre.

¹ Voir Laurent Macé, « Le site archéologique de La Vergne », *Roccafartis* 3^e série, tome II, n° 12, septembre 1993, p. 142-151.

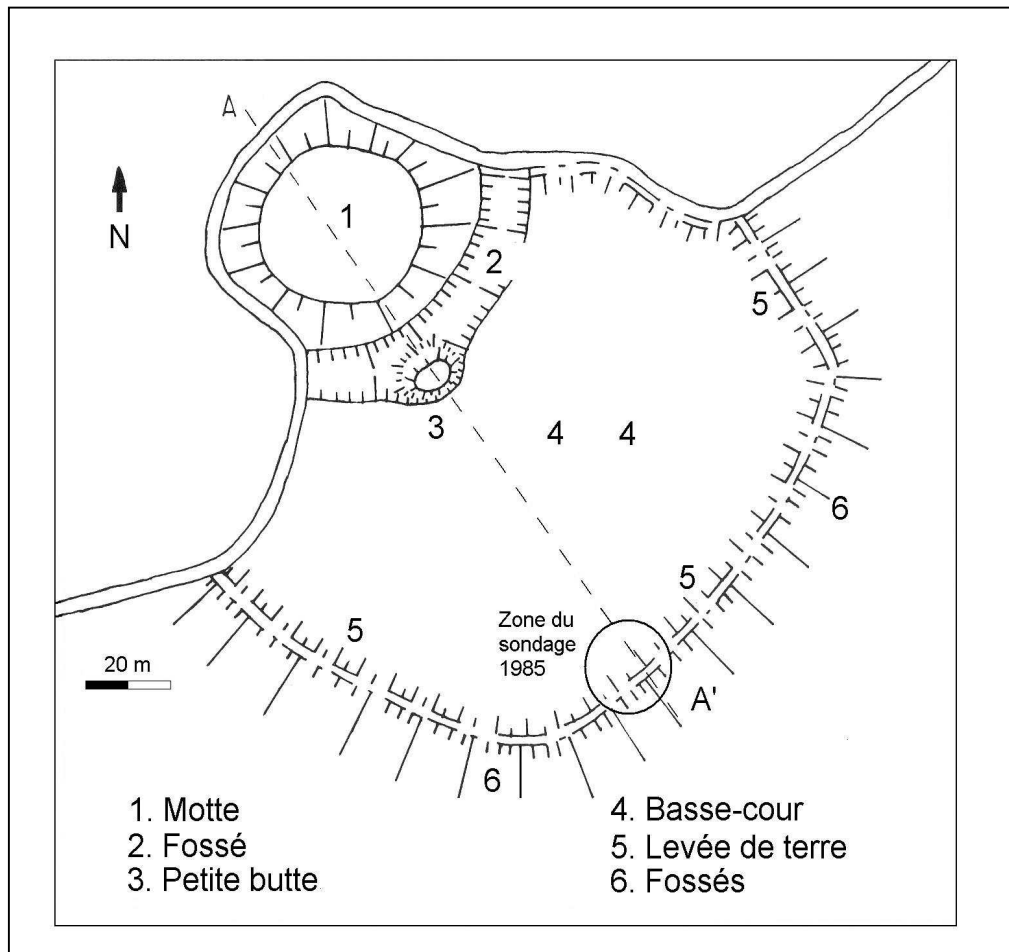


Fig. 1 : Plan schématisé du site (L. Macé)

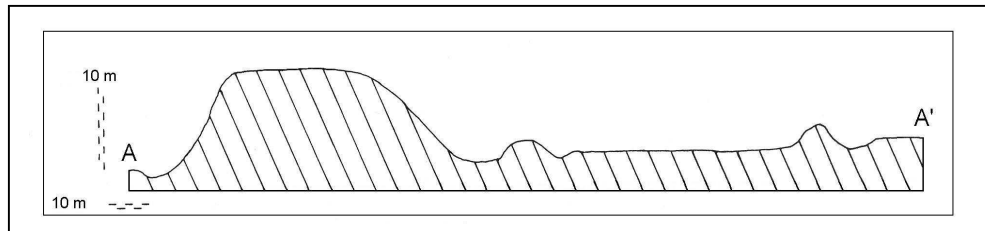


Fig. 2 : Coupe du site (L. Macé)

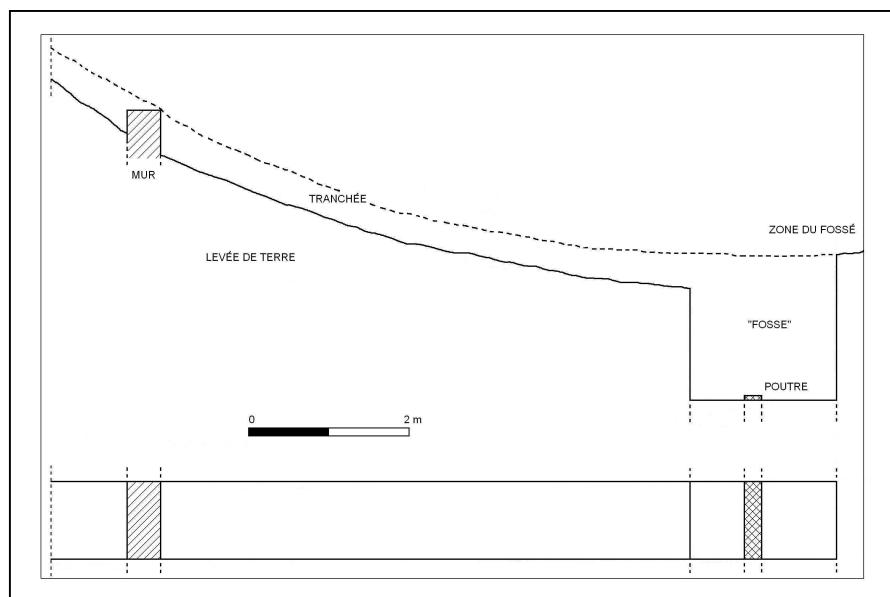


Fig. 3 : Coupe et plan du sondage réalisé en 1985 (C. Perrichet-Thomas)

met du talus jusqu'au fossé, sur une longueur de 12 m, une largeur approximative d'1 m, et une profondeur d'environ 0,40 m. Au niveau du fossé, le sondage a été poursuivi (appelé « fosse ») jusqu'à une profondeur d'1,80 m (fig. 3-4-5). Les niveaux stratigraphiques de la « fosse » sont ainsi définis dans le rapport : « à une couche de terre végétale succédait une terre sableuse ; puis à 90 cm environ on trouvait une couche plus dure, plus rouge, en-dessous de laquelle on retrouvait une terre grise, foncée et humide ». Le nappe phréatique est atteinte à la cote - 1,80 m.

La dénivellation est de 2,75 m. Les seules structures observées sont un mur transversal à la tranchée (à 0,90 m du sommet), qui n'est pas autrement décrit (0,45 m de largeur, fig. 6), et une poutre (section : 0,10 m X 0,18 m) repérée au fond du sondage du fossé (fig. 5).

Le mobilier

Recueilli dans des conditions très sommaires, le mobilier provient en partie de la tranchée (poches 1-4-6), mais essentiellement de la « fosse » : poches 3-7-8-9 (niveaux supérieurs), poche 5 (- 1,20 m), poche 2 (- 1,80 m). Il s'agit de céramique, de métal, d'os, de bois et de cuir.

La céramique

La céramique recueillie est décrite dans le rapport et dans son ensemble datée du Moyen-Âge. Or de nombreuses fouilles réalisées depuis cette époque nous permettent aujourd'hui d'en savoir un peu plus. Les 152 tessons offrent une remarquable cohérence dans les pâtes et les formes, ce qui donne la possibilité de resserrer la fourchette de datation.

Les tessons non glaçurés sont beaucoup plus nombreux que les tessons glaçurés. Les pâtes sont plutôt claires, de couleurs variées (blanc crème, gris clair, gris foncé, beige, ocre, beige orangé, rose...). Le dégraissant est variable, plutôt siliceux (quelques tessons avec traces de chamotte) : il présente un grain fin ou légèrement granuleux, et les pâtes sont, dans l'ensemble, plutôt fines, dures, bien cuites. Les décors sont rares.

Les bords non glaçurés (planche 1) présentent des lèvres éversées à marli concave et à pâte granuleuse beige (n^{os} 1-2), tendant à se verticaliser (n^o 3 : pâte beige orangée granuleuse

à dégraissant plus gros ; n^o 4 : col vertical prononcé). On note quelques fragments d'anses rubanées (n^o 5, même pâte granuleuse). Parmi les fonds, on remarque celui d'un gros vase à pâte grise très granuleuse bien cuite (n^o 6). Pour les fonds n^{os} 7-8-9, le dégraissant est plus fin, avec une pâte beige clair à beige orangé. L'angle extérieur est bien marqué (n^{os} 6-9) ou atténué (n^{os} 7-8). On ne note pas de différence notable entre les tessons trouvés dans la tranchée pratiquée sur la levée de terre (n^{os} 3-7-8-9) et ceux recueillis dans la « fosse » (n^{os} 1-2-4-5-6). Les décors sur les pâtes non glaçurées se limitent à des rainures grossières sur de rares tessons, et à des cannelures plus marquées sur un épais fragment de panse à pâte claire.

Les tessons glaçurés sont assez peu nombreux. Les pâtes sont claires (beige clair) et plutôt fines en-dehors du rebord de mortier à dégraissant plus grossier (n^o 13). La glaçure est irrégulièrement répartie, de couleur variable : vert olive moucheté (n^o 10), vert foncé (n^o 13), vert gris (n^o 12). Parfois on en constate l'usure (n^o 11). On note des lèvres éversées plates, à l'extrémité arrondie (n^o 10) et un bord triangulaire de petit pot à forme très ouverte (pichet, n^o 11). Un beau bec ponté, élément de cruche, trouvé au fond de la « fosse », présente une glaçure vert gris extérieure, couvrant irrégulièrement la pâte (n^o 12). On peut y distinguer de vagues éléments de décor (bandes brunes grossières, sous la glaçure, coulées). Deux autres fragments de becs pontés, sans glaçure, ont également été recueillis. Deux fragments de panse (non dessinés) portant une bande brune peinte, sont complètement ou partiellement couverts d'une glaçure verte, comme il en existe beaucoup sur des pichets ou cruches des XIII^e et XIV^e siècles. Le rebord du mortier (avec départ d'anse ou de bec verseur) présente sur le marli plat des estampages aux motifs géométriques (triangles aux angles arrondis, avec décor intérieur de lignes en relief).

L'examen de l'ensemble des tessons recueillis, qu'ils proviennent de la tranchée ou de la fosse, confirme l'homogénéité du lot. La présence, au fond de la « fosse » (- 1,80 m), du bec ponté glaçuré, à pâte fine, confirme cette cohérence.

Il convient d'ajouter à ce mobilier céramique plusieurs tuiles entières, « emboîtées les unes

dans les autres »³, associées au mur mis au jour dans la tranchée

Métal, os, bois, cuir

Le mobilier métallique se limite à deux artefacts : un fragment de barre de fer de section cylindrique (longueur : 13 cm ; section : 1,5 cm), et un petit élément de bronze, dont les circonstances de la découverte ne sont pas précisées. Il s'agit d'une mince plaque de bronze rectangulaire aux contours irréguliers, mais avec une rainure d'encadrement visible par endroits, et percée de huit trous, dont un à chaque angle (planche 2, n° 5) : plaquette décorative sur bois ou sur cuir ?

Quant au mobilier organique, il a été recueilli au fond de la « fosse », dans un contexte de vase propice à sa conservation. Près de la poutre, outre un os animal indéterminé, il y avait plusieurs morceaux de bois, dont deux sciés en biseau (19 X 3 X 4 cm ; 13 X 3 X 5 cm).

Enfin, toujours près de la poutre, plusieurs morceaux de cuir ont été trouvés, parfois de belles dimensions (planche 2). Notons tout d'abord deux fragments de cuir semi-rigide, d'une épaisseur de 2 mm, avec trace de couture sur le pourtour (n°s 1-2) : il s'agit vraisemblablement de fragments de semelles de chaussures, dont l'une (n° 1) pourrait correspondre au talon d'un petit pied (pointure d'environ 36 ?). Les deux autres fragments sont des pièces de cuir souple (pleine peau), d'une épaisseur moyenne de 4 mm. Ce sont des morceaux découpés, ayant conservé des traces de couture sur une partie de leurs bords. Sur le fragment n° 3, on reconnaît la trace de huit trous qui permettaient de fixer des éléments décoratifs ou fonctionnels.

Notons enfin l'exceptionnelle dimension de la grande pièce (n° 4) : dans sa partie inférieure, l'espacement des points correspond à celui de la semelle (n° 1) : il pourrait s'agir ici de fragments d'une même chaussure souple, toute en cuir. Peut-être une étude spécialisée permettrait-elle d'en savoir plus. En tout cas cette découverte exceptionnelle, conservée en milieu humide pendant des siècles, a échappé au pourrissement après son prélèvement, grâce à l'initiative de Christiane Perrichet-Thomas, qui a pu, il y a 23 ans, confier ces cuirs gorgés d'eau au Laboratoire de Recherches sur les Documents

Graphiques⁴, pour traitement de conservation⁵. M^{me} Claire Chahine, qui les a pris en charge, en explique le détail dans une lettre du 6 mai 1987⁶. Les cuirs sont, depuis plus de 20 ans, en parfait état.

Éléments de datation

L'ensemble du mobilier, en particulier la céramique glaçurée verte à pâte fine, associée à des formes particulières qui évoquent plutôt le XII^e siècle (lèvres éversées n°s 1 et 2), plaide pour une datation autour du XIII^e siècle. On rencontre toutefois une forme de bord (n° 11) qui fait penser au XV^e siècle. En 1993, Laurent Macé, s'était livré à un ramassage de surface dont certains éléments s'apparentaient à la céramique du XV^e siècle ; en 2001, Pierre Bardeau et Patrick Deludin ont fait de même au niveau de la motte, avec des résultats comparables (XIII^e-XV^e). Par ailleurs, l'examen détaillé des 152 tessons, glaçurés ou non, n'a pas mis en évidence une présence quelconque de céramique moderne (XVI^e siècle et au-delà), comme cela arrive souvent sur d'autres sites, dans les couches supérieures.

Cette observation est à rapprocher de la première mention du site, qui ne remonte pas au-delà de 1242. En même temps, ce site fortifié, dont on ne perçoit pas clairement l'intérêt stratégique⁷, ne paraît pas avoir été occupé durant une longue période : il pourrait avoir été abandonné dès la fin du Moyen-Âge (XV^e siècle ?). Au début du XVIII^e siècle, Claude Masse signale qu'il est en ruine et déserté depuis longtemps : « dans un fond remply de bois paroît les vestiges d'une ancienne forteresse ».

Bien sûr, il serait hâtif de conclure de façon définitive à partir d'un simple sondage, effectué très rapidement. Il faudrait ici d'autres éléments de comparaison, d'autres sondages, voire des fouilles sur un site dont la richesse paraît évidente. ■

⁴ Instance de recherche dépendant du Muséum national d'histoire naturelle, 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire à Paris.

⁵ Traitement effectué à titre gracieux par sa responsable, M^{me} Chahine, qui expérimentait un nouveau matériel.

⁶ « Les cuirs ont été lavés à l'eau courante, puis mis dans un bain de polyéthylène glycol 400 à 30% pendant une semaine. Ils ont ensuite été congelés à -40°C pendant deux heures et à 0°C pendant une heure. Au bout de ce temps, le vide a été rompu, et les cuirs ont été laissés dans l'appareil pour se conditionner thermohygro-métriquement pendant une dizaine d'heures ». Lettre de M^{me} Claire Chahine, 6 mai 1987, Archives de la Société de Géographie de Rochefort.

⁷ Voir Laurent Macé, « Le site archéologique de La Vergne ».

³ Christiane Perrichet-Thomas, *Rapport de sondage*.



Fig. 4 : tranchée et « fosse »



Fig. 5 : « fosse » et poutre



Fig. 6 : mur

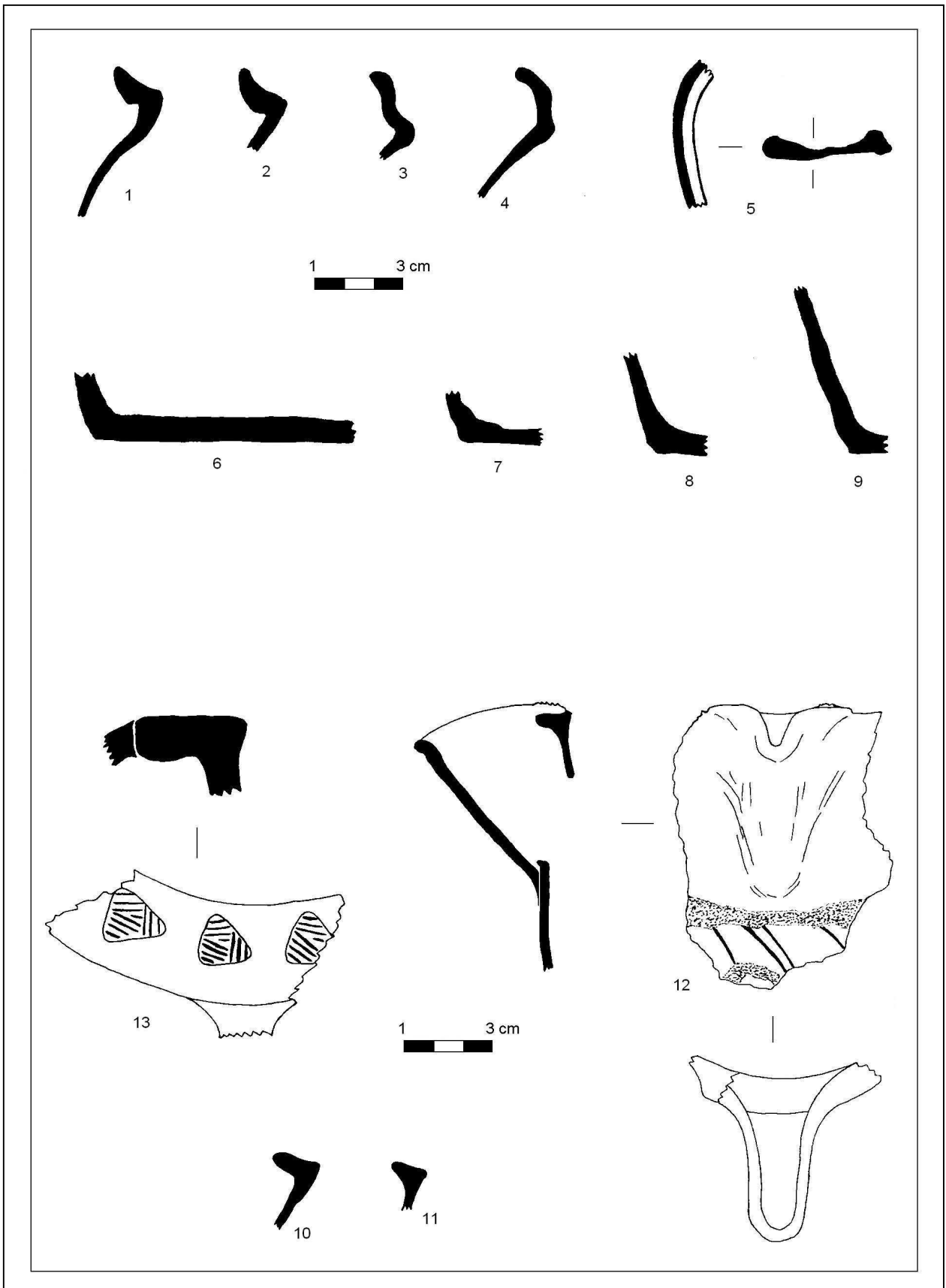


Planche 1 : dessins de Claude Landraud

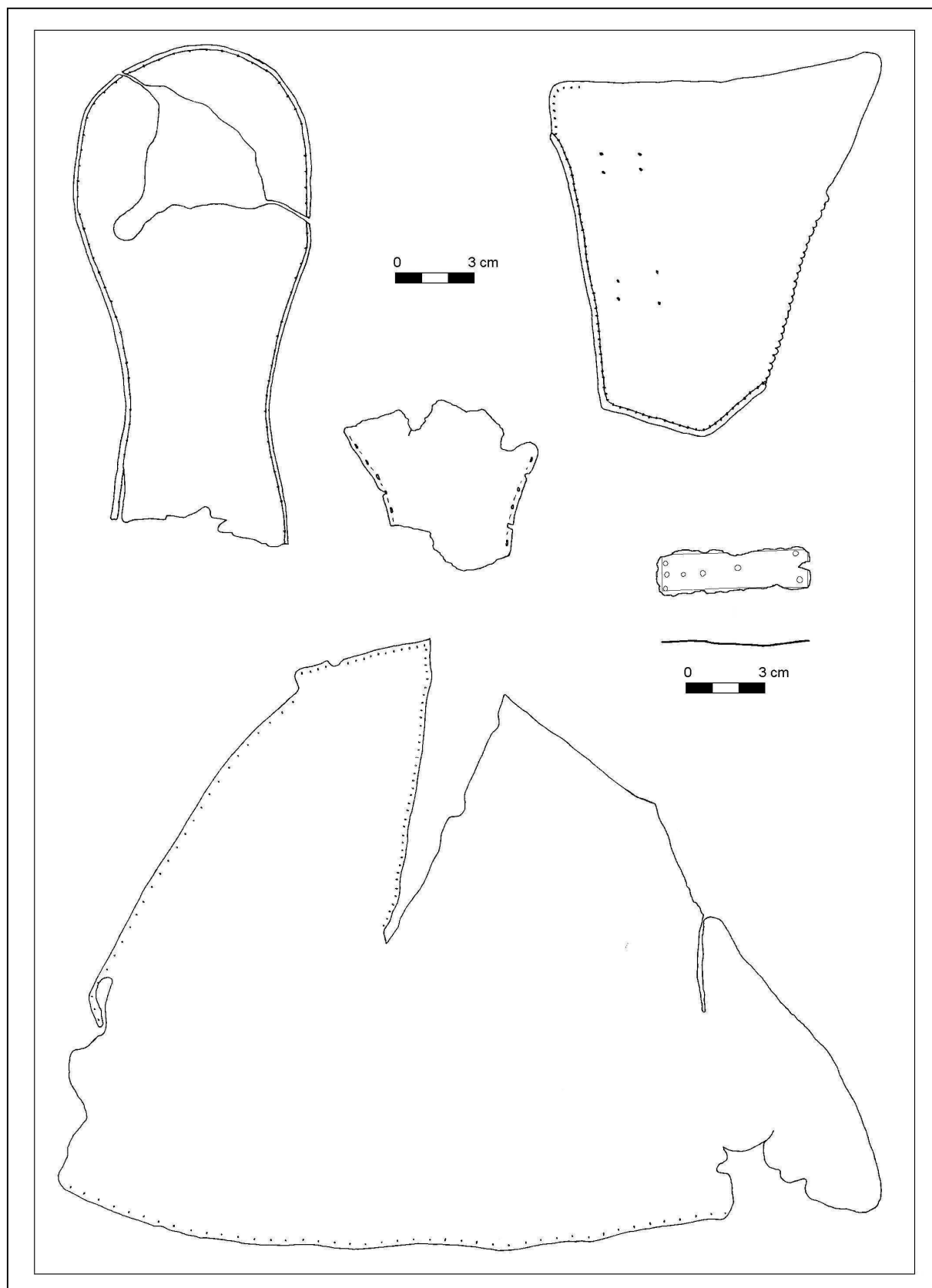


Planche 2 : dessins de Claude Landraud